

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MEMPHRÉMAGOG  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY**

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT N° 2016-12 MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2000-08**

---

Lors de sa séance régulière du 7 novembre 2016, le conseil municipal a adopté le *Règlement n° 2016-12 modifiant le règlement de zonage n° 2000-08*, dont l'objet est :

- d'assurer la concordance avec le schéma d'aménagement et de développement de la MRC Memphrémagog qui a été modifié par le règlement 11-16 visant notamment à modifier les zones inondables le long de la rivière Massawippi;
- d'assurer la concordance avec le schéma d'aménagement et de développement de la MRC Memphrémagog qui a été modifié par le règlement 13-16-1 visant notamment à revoir les limites de plusieurs affectations et à modifier des normes en lien avec ces affectations;

La MRC de Memphrémagog a émis un certificat de conformité en date 8 décembre 2016. Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Donné ce 14 décembre 2016

Liane Breton  
Directrice générale